

CONCOURS DE DESSIN

“Super-héros de la forêt”

Journée Internationale des Forêts 2024

Du 17 février au 10 mars

LE SCARABÉE BOUSIER

HERCULE
DES FORÊTS



Règlement

Dans le cadre de la Journée Internationale des Forêts, l'ONF et Carnuta, Maison de l'Homme et de la forêt organisent un concours de dessin sur le thème des « Super-héros de la forêt » du 17 février au 10 mars 2024 inclus.

- Le concours est ouvert à tous les enfants, jusqu'à 14 ans révolu ; divisé en 2 catégories : les enfants de moins de 8 ans et ceux de plus de 8 ans.
- La participation à ce concours est gratuite.
- Un seul dessin est accepté par enfant.
- Le dessin doit être réalisé au format A4.
 - ✓ Les techniques acceptées sont : les feutres, les crayons de couleurs (gras ou non), les pastels et la peinture.
 - ✓ Les dessins décalqués et les dessins numériques ne sont pas autorisés.
 - ✓ Derrière le dessin doit figurer obligatoirement le nom, le prénom, l'âge de l'enfant, le nom, le prénom et l'adresse mail du représentant légal de l'enfant.
- Les dessins peuvent être déposés dans la boîte aux lettres de Carnuta : 2 rue du Bourg Ancien à Jupilles (boîte aux lettres sur la gauche du bâtiment à côté du grand portail ou à l'accueil de Carnuta aux horaires d'ouverture jusqu'au dimanche 10 mars à 18h. Tout dessin déposé après cette date ne sera pas accepté.
- 3 dessins par catégorie seront désignés « Vainqueur » par le jury.
- Le jury se compose de Julie Habert (ONF) et de l'équipe de Carnuta. La désignation des gagnants se fera à la majorité des votes, au plus tard le vendredi 15 mars 2024. Ils en seront avertis par mail.
- Des récompenses seront offertes par les organisateurs et partenaires de la Journée Internationale des Forêts aux gagnants, le dimanche 17 mars au Pré de Bercé à Pruillé-L'Éguillé. Les dessins lauréats seront affichés lors de cette journée.
- Les dessins ne seront pas retournés par courrier aux participants. Ils pourront être récupérés à Carnuta, aux horaires d'ouverture.